

PARIS DE L'ARRONDISSEMENT : Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aube : Trois mois, 15 francs. — La France et l'Étranger, les frais de poste en sus. Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17 | A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42 DIRECTEUR : ALFRED RÉBOUX AGENCE SPÉCIALE A PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Étienne 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE et C<sup>o</sup>, place de la Bourse, 5, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34, à Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 27 DÉCEMBRE 1887

### LA POLITIQUE MODÉRÉE

#### et la dissolution

Lorsque deux chartes se rencontrent, ils s'abordent par ces mots : « Frère, il faut mourir. »

M. Dugué de la Fauconnerie, au moment où la Chambre partait en vacances, a tenu à ses collègues un langage qui rappelle celui des Chartes : « Frères, il faut vous dissoudre. »

La motion du député de l'Orne n'a pas paru séduire les hôtes du Palais-Bourbon. L'heure de la dissolution est pour les représentants du pays l'heure du jugement, et ce n'est ni d'un coup léger, ni d'un esprit dispos que les élus de 1885 affronteront l'arrêt de leurs électeurs devant leurs juges.

Is n'ont pas fait grand-chose dans les deux années qui viennent de s'écouler, et le peu qu'ils ont fait ne semble pas rentrer dans le programme que leurs électeurs leur avaient tracé.

Ils ont, de leur propre autorité, introduit un changement radical dans la Constitution de 1875, en substituant à la Présidence septennale, la responsabilité journalière du Président de la République. Quand il aura cessé de plaire, on le lui signifiera, et il devra se retirer.

Quant à former une majorité de gouvernement, la Chambre n'y a pas songé, et si nous en croyons M. Dugué de la Fauconnerie, elle avait les meilleures raisons pour n'y pas songer, puisqu'il est impossible de grouper une majorité dans ce Parlement émietté par les partis.

La critique est aisée, disait Boileau. Mais le remède proposé par le député de l'Orne serait-il efficace ? Une dissolution donnerait-elle cette majorité de gouvernement qui doit sauver la République ?

On ne peut douter pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il est certain que les trois partis, qui divisent actuellement la Chambre en trois tronçons presque égaux, sont tous trois largement représentés dans le pays.

Il y a des républicains modérés et des républicains radicaux : plus de modérés que de radicaux, sans aucun doute, mais, en politique comme en guerre, le nombre ne fait pas seul la force. Les radicaux ont plus de discipline, moins de scrupules, plus de passion ; ils ont cet avantage, aux yeux des masses, de n'avoir pas passé par le pouvoir, et, par suite de n'avoir ni désavoués leurs promesses, ni rompu leur programme, tandis que les modérés, qui ont tenu le gouvernement, sont bien obligés de convenir qu'ils n'ont pas précisément agité vers la terre promise.

Il faut donc s'attendre à ce que dans la nouvelle Chambre les radicaux voudront élargir le nombre de sièges qui leur revient normalement.

Il en sera ainsi, disait spirituellement M. Dugué, tant que l'on n'aura pas prouvé que M. Clémenceau n'a rien dans le ventre. Le mot est joli, mais la pensée n'est pas juste. Le jour où M. Clémenceau sera coulé, le jour où il aura coupé sa queue, quelque autre radical prendra sa place et jouera le même jeu. Le radicalisme est comme l'hydre de la fable. On lui coupe une tête : il en repousse une autre.

Ce n'est donc pas dans les radicaux que les modérés gagneront les sièges qui leur sont nécessaires pour assurer leur suprématie parlementaire. Est-ce à droite qu'ils les prendront ?

Mais il n'est pas douteux que les anciens partis soient encore largement représentés dans le pays, et tant que la République n'aura pas donné aux conservateurs quelques-uns de gages qu'elle a prodigués aux radicaux, tant qu'elle n'aura pas rassuré les intérêts moraux, tant qu'elle n'aura pas ralliés les classes dirigeantes en leur donnant à une République habitable, « elle aura toujours à affronter, à droite, une opposition formidable. Pour gagner des sièges sur les conserva-

teurs, il n'y a qu'un moyen, celui qu'a tenté M. Rouvier : faire une politique conservatrice.

El, qu'on nous permette de le dire, il n'y a nul besoin d'une dissolution pour grouper, au Palais-Bourbon, une majorité conservatrice. Un cabinet qui, tout en imposant le respect de la constitution républicaine, s'inspirerait des principes conservateurs, un cabinet qui ferait, sous la République la politique de M. Casimir Périer a fait sous la monarchie de juillet, un tel cabinet, serait sur de rallier immédiatement 150 voix à droite et 200 à gauche.

L'aveu que le pays a fait au ministère Rouvier, et les succès électoraux obtenus par ses candidats, prouveraient d'ailleurs suffisamment que la politique modérée est possible dès aujourd'hui et sans recourir à une dissolution.

« Tout le monde sait que la dignité de Français coûte excessivement cher. »

« Un habitant de notre planète, qui se contente d'être Français, en est quitte pour quelques sous par an. S'il désire arriver au grade d'Américain, il faut qu'il y aille de son loins. »

« Si l'emploi de Russe, d'Autrichien, d'Allemand, de Belge ou de Suisse le tente, les frais sont plus que doubles. »

« Si l'aspirant à l'honneur d'être Anglais, c'est encore plus cher. S'il rêve d'être Italien, la cotisation s'élève encore. Mais si ce citoyen de la terre est d'une ambition insatiable ; s'il tient absolument à être Français, le moindre strapontin aux derniers galeries lui coûtera dans ce cent vingt-trois francs par an. »

« Et encore faudra-t-il qu'il multiplie cette somme par le nombre des personnes qu'il traîne à sa suite, femme, enfants et domestiques. »

« Moyennant ce prélèvement annuel sur son travail et ses ressources, il aura le droit de faire partie de la grande nation ; c'est-à-dire d'être assommé, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, par les tyrans, les despotes, les papes, les rois, les empereurs, les présidents des gouvernements ; de n'avoir rien à lui en propre, pas même l'âme de ses enfants, pas même son propre sang dont il devra rendre compte à l'État depuis l'âge de vingt ans jusqu'à l'âge de quarante ans, pas même l'espoir du lendemain. »

Ce cynisme tout il fait paraît ne surait le lui garantir, et les gazettes prennent bien soin de l'avertir qu'il s'échappe aux anarchistes, il court le risque d'être mangé par les Prussiens. Il est, suivant une comparaison que Voltaire appliquait à l'écrivain, semblable au poisson vivant. S'il s'élève au-dessus des flots, il est mangé par les oiseaux ; s'il plonge dans la mer, il est dévoré par ses propres congénères. »

Mais ce n'est pas tout. Il y a encore des suppléments à payer selon que les fonctions de Français s'exercent à la ville ou à la campagne, selon qu'elles s'exercent dans une ville plus ou moins populeuse. »

### REVUE DE LA PRESSE

Le *Soleil* revient sur la question de la dissolution laquelle commence à faire du bruit :

« Il importe médiocrement dit-il, que la future Chambre renferme plus d'opportunistes que de radicaux ou plus d'opportunistes que de radicaux. Les procédures de gouvernement différent, les résultats de leurs politiques sont les mêmes. Lorsque M. Ferry régit, c'est l'article 7 et le Tonkin ; lorsque M. de Freycinet gouverne, les ministres opportunistes appliquent le programme radical ; lorsque M. Goblet leur succède, M. Clémenceau tire les ficelles de cette marionnette docile, et le sang coule à Châteauneuf. »

Lorsque ce même M. Clémenceau constituera son grand ministère, nous verrons peut-être des ministres radicaux pratiquer la politique opportuniste, en l'agrandissement de l'abrogation du concordat, et de la mairie centrale, c'est à M. Goblet. Mais M. Clémenceau passera aussi vite que M. de Freycinet, Brisson et Goblet ; il fera, avec violence, ce que les autres faisaient avec une douceur très relative, et nous conduira, par d'autres chemins, au même but. »

« Si les républicains conservaient, ce que nous ne croyons pas, la majorité dans la future Cham-

bre, rien ne serait changé, la dissolution n'aurait pas guéri le mal dont la France se meurt. Obligés, pour valoir, de se concentrer en des listes panachées d'opportunistes et de radicaux, ils nous offriraient le spectacle des mêmes divisions, de la même impuissance. La nouvelle Assemblée vaudrait l'ancienne, qui vaudrait juste ses limites, c'est-à-dire pas très cher. Le véritable, le seul remède, ce n'est pas la dissolution : c'est l'application de la cote gauche. La dissolution n'est qu'un moyen. »

« La Constitution, déclare que la dissolution ne pourrait avoir lieu qu'avec un ministère de combat et que ce dernier ne réussirait pas. »

« On sait, dit-il, qui dirigerait on qui inspirerait le ministère de combat. M. Jules Ferry se trouve tout désigné pour ce poste. Les discours qu'il a prononcés ont été, la campagne très ardue qu'il a menée contre M. Grévy, les lettres échangées qu'il a écrites depuis l'arrêt dont il fait le titre, le langage de ses journaux dont chacun demande pour le moins, chaque matin, la suppression d'une liberté, tout marque avec quelle énergie M. Jules Ferry conduirait une entreprise électorale. Il jurerait la partie avec une rare résolution. Mais quelle grosse partie ! »

« Une partie semblable à celle essayée, il y a dix ans, dans des circonstances beaucoup plus favorables, par des hommes d'un loyaute et d'un talent indiscutables, qui avaient de 1873 à 1876 administré la France avec une rare habileté. Elle a été tristement perdue. »

« Il n'est pas certain que M. Jules Ferry la gagne, et si la perd, s'il a compromis dans une affaire forcée bien des principes dont, bon gré mal gré, il prendrait la garde, quel danger ! quelle revanche du radicalisme ! quel succès pour les partis révolutionnaires ! »

« Le *Petit National* est convaincu que la dissolution faite avant l'heure et sans être consentie par la majorité, « accentuerait les divisions dans le pays et dans la Chambre future. »

« Ce serait donc, dit-il, pour conclure, une faute politique irréparable. »

« Le *Journal des Débats* ne croit pas à la dissolution de la Chambre : »

« Si M. Carnot, dit-il, en était réduit à choisir entre la formation d'un cabinet d'extrême-gauche et la dissolution, nous supposons que son hésitation serait courte. Pour le moment il n'en est pas là. »

« Le *Matin* voudrait voir introduire dans la constitution :

« L'élection du chef de l'État par le pays, la responsabilité individuelle des ministres, l'incompatibilité de la fonction ministérielle et du mandat parlementaire, la suppression du droit d'initiative des Chambres en matière financière ; le renvoi de tout projet de loi au Conseil d'État avant toute discussion. »

« Un député M. Noirot, ayant donné sa démission pour obtenir une grande sinécure (conseiller-maire à la Cour des comptes), M. Paul de Cassagnac critique vivement cette faveur dans l'*Autorité* :

« L'aventure est risée. »

« Rien dans la carrière de Noirot ne justifie cette étrange nomination, rien dans ses aptitudes ne le recommande. »

« C'est même tout le contraire. »

« Personne n'a oublié qu'en 1870, dans la Haute-Saône, Noirot était maire de Vesoul, s'était graduellement constitué le séquestre des bagages de l'armée prussienne occupant la ville. »

« L'arrêt de la cour de Besançon déclara que cet engagement méritait un blâme sévère. Car il était pitoyable de voir un Français, un patriote, se faire ainsi l'homme d'affaires, l'homme de confiance, de l'ennemi vainqueur. »

« Tels sont les titres de M. Noirot, en matière de compatibilité. Il a administré Vesoul, sa patrie, au nom et dans l'intérêt des Allemands. »

« Et c'est un vice de caractère, incapable de siéger au Palais-Bourbon, qu'un tel homme malade qui même toujours à la disposition des facultés intellectuelles, il troque une place de 9,000 fr., fort incertaine, comme toutes celles qui procèdent de la faveur, contre une situation inamovible de 18,000 fr. »

« Il ne pouvait plus être député, étant donné son état de santé, et on le fit passer du Palais-Bourbon à la Cour des comptes, lui donnant une chaise percée ramportée en billets de banque. »

« C'est par de pareilles nominations qu'on peut expliquer comment il se fait que la Cour des comptes est toujours en retard d'un ou deux d'années pour l'éparation des dépenses publiques. »

G. GLANEY.

### La maladie de Dom Bosco

On écrit de Turin :

« Comme nous l'avons dit, l'apôtre vénérable de la jeunesse, le saint, se trouve atteint d'une grave maladie, à Turin, dans la maison mère des Salesiens, témoin depuis tant d'années de ses admirables travaux. »

« Il ne faut pas se le dissimuler, la maladie est si grave qu'elle fait craindre une imminente catastrophe. »

« Des médecins renommés pour leur science ont été mandés, et ils ont constaté que la marche de la maladie est fortement accélérée par un affaiblissement considérable de ses longs travaux d'un apostolat qui date de si longtemps. »

« Depuis un certain temps déjà, dom Bosco souffrait d'un grand mal de tête, par lequel il ne pouvait pas se tenir debout ; cependant, il y a deux semaines, il s'est levé et a écrit une lettre très étonnante aux dames de la maison de la rue de Salsiciana, pour leur souhaiter de bonnes fêtes de Noël et recommander à leur charité les missions de l'année suivante. »

« Oppressé par la maladie et affaibli par la vieillesse, il s'allia et aujourd'hui il se trouve à toute extrémité. »

« Simplicité admirable et pauvreté de l'homme saint ! »

« Dom Bosco, le chef de plus de deux cents maisons d'éducation et de vingt diocèses dans toutes les parties du monde, le directeur de plus de trois cent mille personnes secourues par sa charité, habite tout simplement une chambre de deux pièces, qu'il choisit pour son appartement, il y a déjà bien trente ans, au début de sa merveilleuse institution. »

« Le nouvel évêque de cette grave maladie a eu M. S. P. le Pape, qui a fait demander par télégraphe des nouvelles de son cher malade. »

« Le cardinal Almondo et divers prélats sont accourus au chevet de dom Bosco pour lui donner, par leur benédiction, l'appui de leurs consolations paroles Mgr. Cagliero, évêque de Vigevano, préfet apostolique de la province, venu en Italie pour le jubilé de Saint-Père, est accouru de Rome auprès de son maître et bienfaiteur. »

« Le duc de Norfolk, ami intime de dom Bosco, a fait parvenir un télégramme par lequel il exprime en même temps que la douleur qu'il éprouve, le désir de se rendre en toute hâte auprès du lit de l'illustre malade. »

« La princesse Clotilde Napoléon, qui habite le château de Moncalieri, près de Turin, et qui professe pour dom Bosco une grande vénération, a fait un grand effort, elle aussi, de demander de ses nouvelles. »

« Des personnes de grand mérite et de la noblesse et les plus hautes personnalités de l'administration viennent de se réunir dans la maison de la rue de Salsiciana, pour avoir des nouvelles du malade. »

« La France, qui a déjà apprécié et apprécié toujours, les services de dom Bosco, a fait un grand effort pour le faire venir en France, et l'année prochaine il devait célébrer un jubilé sacerdotal. »

### NOUVELLES DU JOUR

#### La dissolution

Paris, 26 décembre. — Nous pouvons affirmer de la manière la plus absolue qu'il n'est nullement question, en ce moment, dans les cercles politiques républicains, d'une dissolution prochaine.

Si le projet existe aujourd'hui, il sera abandonné et cela à cause des hésitations du Sénat et de la situation en Europe.

« Et l'on se souvient que certains de la Chambre n'ira pas au bout de son mandat ; son renouvellement aura lieu — la chose est à peu près décidée — en septembre ou octobre 1888. »

#### Une promotion de généraux

Paris, 26 déc., 10 h. 52. — L'*Officiel* publie les promotions suivantes :

Sont nommés généraux de division : les généraux de brigade Gand, commandant la subdivision de Tlemcen, et Boussonnat, chef d'état-major du 150 corps.

Sont nommés généraux de brigade : les colonels Duranton, commandant le 114<sup>e</sup> de ligne, Edmond d'Esclevin, commandant le 1<sup>er</sup> zouaves, Le Mouton de Boisdeffre, chef d'état-major du 63 corps.

#### La France au Jubilé de Léon XIII

Paris, 26 décembre, 11 h. 56. — M. le comte Leclerc de Béthune, ambassadeur auprès du Vatican, est nommé évêque extraordinaire auprès du Pape à l'occasion de son jubilé.

M. Flourens a conféré aujourd'hui, au sujet de cette mission, avec le Président de la République.

M. Lefebvre de Béthune, qui part demain pour Rome, emportera une lettre autographe de M. Carnot à Léon XIII et aussi, dit-on, un cadeau.

#### L'état de Léon XIII

Rome, 26 décembre. — Le pape a éprouvé une fatigue assez grande à la suite des nombreuses cérémonies ou audiences auxquelles il a assisté dans ces derniers temps.

Les médecins lui ont conseillé un repos de quelques jours avant les fêtes de son jubilé.

#### Incident Garnier-Rochefort

Paris, 26 décembre. — On sait que M. Garnier, qui faisait partie de la troupe de Sarah-Bernhardt, dans l'Amérique du Sud, avait été attaqué à la suite de l'affaire Noirmont, par plusieurs journaux, notamment le *Quotidien*.

contre le *Czar* que l'affaire devrait être préparée à Genève et que lui, Handt, devrait prendre toutes les mesures à cet effet. »

#### Le traité de commerce franco-italien

Paris, 26 décembre. — M. Teisserenc de Bort, nommé délégué commercial de France à Rome a quitté Paris aujourd'hui.

Les négociations déjà ouvertes à Rome par M. de Mouy, ambassadeur de la République près du Quirinal, sont en bonne voie. L'on considère le principe de la prorogation du traité actuel comme acquis ; il ne reste plus qu'à fixer le durée.

C'est ce point spécial qui fera l'objet de la première entrevue de M. Teisserenc de Bort avec M. Crispi.

Le traité actuel ne sera pas, croit-on, prorogé au-delà de trois mois.

#### Les documents falsifiés

L'*Agence Havas* nous communique la note suivante :

« Une gazette allemande a annoncé que l'ambassadeur de Russie aurait communiqué au ministre des affaires étrangères de France, tout un parti de documents falsifiés, dont la presse d'Outre-Rhin s'efforce d'occuper l'Europe depuis la dernière entrevue de Berlin. »

« Plusieurs journaux remis ces mêmes documents au directeur de l'*Agence Libre* à Paris afin qu'il les publiât et que leur authenticité fut vérifiée à l'épreuve de cette publication. Des assertions de ce genre sont absolument fausses et ne méritent pas d'être démenties. »

#### Les brasseries allemandes

Paris, 26 décembre. — Une surveillance de la police est exercée en ce moment, dans diverses brasseries allemandes, à la suite de plaintes formulées par différentes personnes qui ont été témoins d'actes répréhensibles vis-à-vis de la nationalité française.

Le gouvernement paraît décidé à sévir rigoureusement contre les auteurs de ces actes et de les frapper immédiatement d'expulsion.

#### La dissolution

Nous lisons dans la *Patrie* :

« On annonce de différents départements que des réunions s'organisent pour réélire les députés au Président de la République, en faveur de la dissolution. »

#### Une brochure militaire à sensation

On télégraphie de Leipzig :

« Une brochure intitulée *Russie et Allemagne*, et attribuée à un officier supérieur du grand état-major, Président de la République, en faveur de la dissolution. »

« Dans la lutte qui semble inévitable, si la Russie est seule, elle succombera sous le choc des armées allemandes ; mais si la France marche contre l'Allemagne, la guerre sera la Russie dans ce cas devra être défensive de la part de l'Allemagne. »

« L'effort principal de la lutte sera sur la Vistule ou en Galicie, mais sur la Riva et dans les plaines de la Champagne. L'Allemagne d'ailleurs est préparée de ce côté. »

#### Le nouveau directeur de l'Opéra Comique

Paris, 26 décembre. — On annonce comme certaine la nomination à la direction de l'Opéra-comique de M. Paravey, actuellement directeur du théâtre de Nantes.

C'est sûrement demain que le ministre de l'Instruction publique soumettra ce choix à l'approbation du conseil des ministres.

#### Le général Schweinitz

Berlin, 26 décembre. — Le général Schweinitz, ambassadeur d'Allemagne à Saint-Petersbourg, n'est pas attendu pour partir chargé d'une mission spéciale auprès du *Czar*.

« A son arrivée à Saint-Petersbourg, il est allé rendre visite à l'empereur de Russie. Il lui a fait part des assurances pacifiques dont il était porteur ; mais il s'est tenu dans ces termes généraux sans aborder la question de concentration de troupes russes. »

« Le prince Joseph de Windisch-Graetz, lieutenant-feld-marschal, est arrivé ici, venant de Vienne. »

#### Déclarations de la Russie

Petersbourg, 26 décembre. — Les déclarations réciproques des trois empereurs, d'une nature si conciliante, déclarations transmises par leurs ambassadeurs respectifs, produisent depuis deux jours une détente très sensible dans nos sphères politiques. D'abord, il est certain que l'empereur Guillaume a fait apporter ici par M. Schweinitz des assurances de paix qui ont au moins l'apparence de la sincérité. »

« D'autre part, sans qu'il ait été besoin d'envoyer un archiduc à Petersbourg, le gouvernement autrichien a chargé son représentant d'informer M. de Giers qu'il prenait l'initiative de suspendre le mouvement des troupes en Galicie. L'espoir que la Russie en ferait autant de son côté. »

« Enfin, c'est là le point important, le général de Schweinitz et lord Churchill ont été près par le *Czar* de transmettre à leurs gouvernements

d'aucune demande d'explications, qu'il avait seulement mission d'affirmer les sentiments de conciliation de son gouvernement. »

« Dans son entrevue avec le *Czar*, il s'est tenu dans des termes généraux sans aborder de questions spéciales. »

« On sait d'une façon positive que le *Czar* a dit formellement : « On ne fera pas faire la guerre pour la question bulgare ; mais je ne veux pas prendre non plus d'engagements vis-à-vis de l'Allemagne. »

« Samedi, à l'occasion de la fête de Noël, l'empereur François-Joseph a tenu un langage particulièrement conciliant dans le maintien de la paix. »

« D'autre part, le *Journal des Débats* publie les dépêches suivantes :

Berlin, 26 décembre. — M. de Schweinitz a eu, à Saint-Petersbourg, deux entrevues avec M. de Giers, et il s'est tenu dans des termes généraux sans aborder de questions spéciales. »

« Il semble, au reste, qu'une détente se soit produite en Russie, et malgré les démentis officiels on parle de plus en plus d'une visite de l'archiduc Charles-Louis à Saint-Petersbourg, au courant de janvier. »

« On espérait également que les fêtes de Noël amèneraient une certaine détente dans les relations de l'Autriche et de la Russie, mais il faut reconnaître que ces fêtes ont été chargées de déclarations de guerre officielle de la part de l'Autriche. »

« En attendant, les armées continuent ; l'Autriche fait des préparatifs, mais il est assez difficile de dire dans quel mesure ; la presse est muette à cet égard, mais on croit que l'Autriche a déjà commencé à recevoir des troupes ; je puis vous certifier d'ailleurs que des régiments d'infanterie ont été envoyés sur pied pour aller renforcer les garnisons de Galicie. »

« Il ne semble pas pourtant que cette mesure ait été étendue à beaucoup de régiments. Au reste, la somme dont dispose le gouvernement ne permet pas, malgré l'embarras des caisses du *Czar*, d'entreprendre des préparatifs très considérables. »

#### Le rétablissement du Kronprinz

Paris, 27 décembre. — Je suis en mesure de vous annoncer que les médecins, après une nouvelle consultation, ont reconnu que l'on s'était absolument trompé jusqu'ici sur le véritable caractère de l'affection dont souffre le Kronprinz. Non seulement la guérison peut être considérée comme certaine, mais elle sera relativement rapide ; c'est une zébra à peine de quelques mois.

#### Le conseil des ministres

Paris, 27 décembre. — M. Viéte a fait signer un décret supprimant les inspecteurs généraux des forêts. Ce service sera fait par le ministre des finances.

M. Fallières a fait signer un décret portant des promotions dans la Légion d'Honneur.

Le nouveau directeur de la comptabilité Paris, 27 décembre. — M. Laniel, sous-directeur de la comptabilité, est nommé directeur en remplacement de M. Chevrey.

Nominations dans la Légion d'honneur Paris, 27 décembre. — M. Sadolet, procureur général à Nancy, est nommé officier.

M. Lemaire, président de Chambre à Douai, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

#### Nominations militaires

Paris, 27 décembre. — Le général Galland, commandant la 35<sup>e</sup> division d'infanterie à Bourges, est nommé commandant du 8<sup>e</sup> corps d'armée à Bourges.

#### DERNIERE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

#### Conseil des ministres

Paris, 27 décembre. — M. Viéte a fait signer un décret supprimant les inspecteurs généraux des forêts. Ce service sera fait par le ministre des finances.

M. Fallières a fait signer un décret portant des promotions dans la Légion d'Honneur.

Le nouveau directeur de la comptabilité Paris, 27 décembre. — M. Laniel, sous-directeur de la comptabilité, est nommé directeur en remplacement de M. Chevrey.

Nominations dans la Légion d'honneur Paris, 27 décembre. — M. Sadolet, procureur général à Nancy, est nommé officier.

M. Lemaire, président de Chambre à Douai, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

#### Nominations militaires

Paris, 27 décembre. — Le général Galland, commandant la 35<sup>e</sup> division d'infanterie à Bourges, est nommé commandant du 8<sup>e</sup> corps d'armée à Bourges.

### BOURSE DE PARIS

du mardi 27 décembre

Cours communiqués par le CRÉDIT LYONNAIS

Agence à Roubaix, rue de la Gare, 2.

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'aujourd.	Cours de 2 h.	Cours de clôture.
81 10	Fonds d'Etat	81 10	81 10	81 15
35 10	3 0/0 amortissable	35 10	35 10	35 12
102 50	3 0/0			